



Guémar accueille ses nouveaux habitants

Le jeudi 10 avril, la salle des fêtes de Guémar a accueilli plus de soixante personnes, venues répondre à l'invitation de la municipalité pour une soirée dédiée aux nouveaux arrivants.

Le maire, Umberto Stamile, accompagné de l'équipe municipale, a souhaité la bienvenue à ces nouvelles familles. Il a présenté les atouts de la commune et retracé son évolution: de 841 habitants en 1962, Guémar en compte aujourd'hui 1493. Une progression régulière qui s'est encore accélérée récemment avec l'aménagement d'un nouveau lotissement, permettant à une cinquantaine de familles de s'installer depuis avril 2023.

Ce moment d'échange a permis à chacun de mieux découvrir la vie locale, les services proposés et les nombreux projets en cours. La soirée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié, dans une ambiance simple et chaleureuse.

À cette occasion, le palmarès des maisons fleuries a également été dévoilé, récompensant les habitants qui contribuent à l'embellissement du village.

Nous souhaitons à tous nos nouveaux habitants une pleine réussite dans leur nouvelle vie guémarienne.

Entretien du cimetière

Si l'entretien des cimetières relève de la responsabilité communale, celui des sépultures incombe aux familles.

Malgré l'intervention des employés communaux, les herbes indésirables s'installent petit à petit. Aussi, pour vous faciliter la tâche lors de vos passages, la commune met à votre disposition le matériel nécessaire. Vous le trouverez dans la maisonnette, près du point d'eau, au centre du cimetière. Une poubelle dédiée aux déchets verts est entreposée au même emplacement.

Ce geste contribuera à la beauté et à la sérénité du lieu et témoignera du respect et de l'affection que vous portez à vos chers défunts.

AGENDA

- 4 juillet** : Soirée Guinguette - Musique Espérance - Tour du Ladhof
- 14 juillet** : Fête nationale et feu d'artifice - ARCC - Canardièrre
- 18 juillet** : Passage du Jury des maisons fleuries - Village
- 15 août** : Brunch - ARCC - Canardièrre
- 16 août** : Brunch - ARCC - Canardièrre
- 23 août** : Fête du jambon - ASG - Place de la mairie / SDF
- 24 août** : Fête du jambon et cortège - ASG - Place de la mairie / SDF
- 16 septembre** : Don du sang - Amicale des donneurs de sang - Salle des fêtes Illhaeusern
- 28 septembre** : Journée carpes et perches frites - ARCC - Canardièrre
- 5 octobre** : Bourse aux jouets - APE - Salle des fêtes
- 11 octobre** : Soirée vin nouveau - Cercle St Maximin - Salle du Cercle



Le canard guémarien



N° 55 - Juin 2025 à Octobre 2025

Édito

Chères Guémariennes, Chers Guémariens,
Une fois de plus, le 8 mai dernier, au cours d'une cérémonie des plus émouvantes, nous avons commémoré la fin du dernier conflit mondial mais aussi le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre village. Je souhaite encore dire un grand MERCI à tous les participants et organisateurs qui ont œuvré pour que cette cérémonie soit une réussite!

Le 17 mai, vous étiez 145 personnes à avoir participé à notre journée citoyenne et je vous en remercie également! Des moments d'échanges, de partages, de solidarité et convivialité sont vraiment devenus le moteur de cette journée! Encore un grand merci à tous.

La période estivale démarre avec la ronde des fêtes de quartier, de la musique, du 14 juillet, du jambon ainsi que d'autres festivités ou animations pour jeunes et adultes. Profitez en bien!

Toute l'équipe municipale, administrative et technique se joint à moi pour vous souhaiter un bel été!

Votre Maire, Umberto STAMILE

JOURNÉE CITOYENNE

Samedi 17 mai, la commune de Guémar a une nouvelle fois vibré au rythme de sa 9^{ème} Journée Citoyenne.

145 participants, de 4 à plus de 85 ans, se sont engagés avec enthousiasme dans 30 chantiers d'embellissement de notre cadre de vie. Une mobilisation intergénérationnelle, conviviale et précieuse, à l'image de l'esprit guémarien.

À l'occasion de cette dernière édition du mandat, nous souhaitons remercier très sincèrement celles et ceux qui nous accompagnent depuis la première édition, ainsi que tous ceux qui, chaque année, viennent enrichir ce bel élan collectif. Bravo à toutes et à tous!

Chacun est un maillon essentiel de cette grande chaîne citoyenne, et c'est grâce à cet engagement partagé que la Journée Citoyenne est devenue un rendez-vous attendu, porteur de sens et d'unité.

Merci enfin aux acteurs de l'ombre, ces forces discrètes mais indispensables, qui rendent tout cela possible avec constance et générosité tout au long de l'année.

À très bientôt pour continuer à faire vivre ensemble l'esprit citoyen à Guémar.





Travaux réalisés et à venir dans notre cité

Des travaux d'amélioration de la gestion des eaux pluviales sont réalisés par l'entreprise ARKEDIA. Ces travaux, doivent s'achever en cette fin du mois de juin.

Ils consistent à rajouter des décanteurs, des tranchées et des puits d'infiltration, à créer des noues paysagères d'infiltration ainsi qu'à mettre en place des pavés drainants sur le parking situé face à l'aire de jeux de la rue du Haut-Koenigsbourg. Ces procédés sont également utilisés dans la partie Nord de la route de Sélestat.

Deux autres chantiers vont démarrer en septembre 2025 avec, d'un côté l'extension du réseau d'assainissement dans la rue du Stade et de l'autre côté la rénovation du réseau d'eau potable par le Syndicat du Niederwald dans la rue du Maréchal Lefebvre, entre la rue des Seigneurs et la boulangerie.

Ces deux chantiers se dérouleront en parallèle avec l'entreprise Lingenheld.

Ces travaux s'étaleront sur 8 à 10 semaines.



Vidéoprotection urbaine

Comme vous avez pu le constater, les **caméras de vidéoprotection urbaine** sont en place à 9 points stratégiques de notre commune, au niveau d'axes de circulation et au droit de certaines zones sensibles.

Leur installation est régie par une réglementation stricte concernant le traitement des données enregistrées.

Mais qu'en est-il des caméras sur domaine privé?

Il est autorisé pour un particulier d'installer des caméras de surveillance extérieures pour filmer des zones de **sa** propriété privée comme le jardin, l'allée et l'entrée de la maison.

En revanche, il est interdit de filmer les propriétés voisines, les entrées d'immeubles et la voie publique. Les articles 9 du code civil et 226-1 du code pénal émettent clairement l'importance de respecter le droit à la vie privée de chacun.

L'enfreindre vous expose à des poursuites, alors SOYEZ VIGILANTS!



Le jeudi 8 mai, notre ville a commémoré les 80 ans de sa libération. De nombreux habitants ont répondu présents à ce devoir de mémoire. La plupart d'entre nous n'ont pas vécu cette terrible période. En revêtant des tenues d'époque ou folklorique, la foule des participants a ajouté une touche d'authenticité à l'hommage rendu à nos combattants et disparus, ce qui nous a encore mieux fait réaliser les sentiments de délivrance et de liberté retrouvée que la population a dû éprouver. L'association USA Group of Alsace, des passionnés de reconstitution historique militaire américaine de la Seconde Guerre Mondiale, a établi un campement US et ses équipements d'époque sur la place de la Mairie.

À l'issue de la messe célébrée dans l'église Saint-Léger, la cérémonie a eu lieu devant le Monument aux Morts. M. le Maire a débuté par une allocution mettant l'accent sur l'importance du courage et du sacrifice de nos anciens pour une paix précieuse et durable.

Le Chant des Partisans et un chant de paix ont été interprétés par les sœurs Umbdenstock et les enfants de l'école élémentaire. Habillés de bleu-blanc-rouge, ils ont accroché des colombes en bois sur l'arbre de la Libération, pendant que les noms de tous les Guémariens tombés lors de cette guerre étaient cités.

L'ensemble de cornemuses, les Piping Foxes de Cronembourg ont ajouté à l'émotion par leur interprétation d'Amazing Grace. Un militaire a partagé le témoignage d'un ancien combattant. La Marche de Robert Bruce, jouée par la Musique Espérance de Guémar, a contribué au recueillement.

Des gerbes de fleurs ont ensuite été déposées au pied du Monument aux Morts. Une sonnerie aux morts américaine, jouée tout en finesse, a retenti dans le silence de l'hommage. Puis la fanfare du Cercle St-Maximin a fait entendre la sonnerie aux morts française. La Musique Espérance a poursuivi en jouant l'hymne national américain, puis la Marseillaise, également chantée par les participants. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

